



Problème de dommages et intérêts

Par **thiebaud**, le **27/11/2008 à 12:41**

Bonjour,j'ai un gros problème, se serait aimable de votre part de me renseigner,mais c'est un petit peu long à expliquer.rnJ'aimerais savoir, car il y a eu un jugement en 2003 au tribunal pour une contestation de paternité. Le tribunal était en faveur de mon fils et de moi-même, mon copain devait payer des dommages et intérêts de 1000€ pour moi, et de 2500€ pour mon fils, payé en une fois, mais cela fût payé en petite somme tout les 3 mois. Avec du mal, j'ai récupéré, et mon fils aussi, une partie de l'argent par l'huissier dont nous a fourni le tribunal, mais cela fait plus de 2 ans qu'on attend le reste des sommes. De plus, mon avocat ne m'a pas défendu alors qu'il m'a demandé une somme de 240 euros. Il devait faire le nécessaire auprès d'un huissier, aujourd'hui j'attends encore, j'ai du prendre l'Association Anne, qui m'a défendu, mais aujourd'hui même elle ne sait plus trop quoi faire, et pourtant elle a envoyé plusieurs lettres (à l'avocat et à l'huissier). J'ai de nouveau repris contact il y a 3 jours avec mon avocat et aujourd'hui même j'ai reçu une lettre de lui en disant que je prenne moi même un autre huissier, j'en ai trouvé un, mais l'huissier ne veut pas donner le dossier à son confrère.rnEst-ce que je payerais l'huissier car je pense que c'est mon ex copain qui doit payer la somme vu qu'il a été en tort. Si je pourrais attaquer pour l'attente depuis 5 ans, comme j'ai dit à mon avocat, "heureusement que ce n'était pas une somme de 10 000 euros, alors la c'est plus 5 ans mais 30 ans d'attente". rnMerci d'avance pour vos reponse